

---

**LA VALEUR ASSURANTIELLE DES TRANSFERTS PUBLICS**

Raphaël Lardeux (\*)

(\*) Drees, Sous-direction des Synthèses, des Études Économiques et de l'Évaluation

[raphael.lardeux@sante.gouv.fr](mailto:raphael.lardeux@sante.gouv.fr)

**Mots-clés** : volatilité de niveau de vie, assurance, transferts publics, amortisseurs.

**Domaine concerné** : Concepts et Mesures

---

**Résumé**

Au-delà du niveau de vie instantané, les situations de pauvreté peuvent se caractériser par des ressources instables. Pour les personnes les plus modestes, les transferts publics assurent un minimum pour vivre et atténuent les chocs de revenu auxquels elles peuvent être confrontées. Durant les périodes de récession, ils participent de manière essentielle à amortir les pertes de revenus extrêmes (Busch *et al.*, 2018).

Bien que la stabilité des ressources constitue un critère de bien-être, les indicateurs de pauvreté usuels comparent généralement des situations en coupe (indice de Gini, indice de Theil, taux de pauvreté, intensité de la pauvreté, ratios de quantiles ...) ou des mobilités entre positions dans la distribution des revenus (Jäntti et Jenkins, 2015). La disponibilité récente de larges données de panel rend envisageables le développement d'évaluations en termes de bien-être de l'instabilité des ressources.

Cette étude propose une méthode pour quantifier la contribution des transferts publics à la réduction de la volatilité de niveau de vie conditionnellement au rang dans la distribution du niveau de vie permanent. Les pertes de bien-être à l'ordre deux associées aux fluctuations des ressources d'un ménage peuvent être mesurées par la variance des variations de son niveau de vie conditionnellement à son niveau de vie permanent. Dans un premier temps, ces variances conditionnelles sont calculées à partir des données socio-fiscales de l'Échantillon Démographique Permanent (EDP) pour un échantillon d'individus représentatifs de la population française dont les niveaux de vie et leurs composantes sont observés entre 2011 et 2016. Dans un second temps, la valeur assurantielle des transferts publics est mesurée à partir du coefficient de régression des variations de niveau de vie après transferts sur les variations de niveau de vie avant transferts. Quatre types de transferts sont pris en compte dans cette étude : assurance chômage, prestations familiales, prestations de solidarité et prélèvements. L'intensité de cette assurance peut alors se décomposer selon la contribution de chacun de ces transferts au lissage des trajectoires

individuelles. Ces mesures sont simples et aisément reproductibles à partir de données de panel sur les revenus des ménages.

L'exploitation de cette méthode à partir des données de l'EDP soulève de nouveaux enjeux pour la conception de transferts publics qui visent à lisser les fluctuations de ressources des ménages (Lardeux, 2021). Premièrement, les ménages les plus pauvres d'après leur rang dans la distribution du niveau de vie moyen sur la période 2011 – 2016 sont aussi ceux dont les niveaux de vie sont les plus instables. Avant transferts, la volatilité de niveau de vie est ainsi divisée par deux en passant du troisième au dixième percentile et encore par deux en passant au dixième au vingtième percentile de niveau de vie moyen.

Deuxièmement, les transferts publics ont une valeur assurantielle considérable, puisqu'ils absorbent en moyenne 70 % des variations annuelles de niveau de vie. Cette intensité de l'assurance s'élève à plus de 80 % dans les premiers percentiles, décroît progressivement avec la position dans la distribution mais s'élève toujours à 20 % au niveau du 90<sup>e</sup> percentile. La décomposition par transfert de cette valeur assurantielle révèle le rôle primordial de l'assurance chômage.

Troisièmement, à niveau de vie permanent donné, les individus présentent des trajectoires plus ou moins variables. La mesure d'intensité de l'assurance proposée dans cette étude permet notamment d'évaluer la contribution des transferts publics à la réduction de la dispersion des volatilités de niveau de vie à rang donné dans la distribution du niveau de vie permanent. Cet avantage du critère de valeur assurantielle est mis en évidence à partir d'une comparaison de volatilité de niveau de vie entre propriétaires et locataires. À niveau de vie moyen donné, les seconds ont des niveaux de vie avant transferts deux fois plus volatiles que les premiers. Les transferts publics et tout particulièrement les aides au logement réduisent nettement ces écarts.

## Bibliographie

- [1] Busch C., Domeij D., Guvenen F., Madera, R., « Asymmetric business-cycle risk and social insurance ». Working Paper 24569, *National Bureau of Economic Research*, May 2018.
- [2] East C. N., Simon D., « How well insured are job losers? efficacy of the public safety net », Working Paper 28218, *National Bureau of Economic Research*, December 2020.
- [3] Hoynes H. W., Luttmer et E.F.P., « The insurance value of state tax-and-transfer programs », *Journal of Public Economics*, 95(11):1466 – 1484, 2011.
- [4] Jäntti M, Jenkins S. P., « Chapter 10 - income mobility » In Anthony B. Atkinson et François Bourguignon, éditeurs : *Handbook of Income Distribution*, volume 2 de *Handbook of Income Distribution*, pages 807–935. Elsevier, 2015.
- [5] Lardeux, R., « Assurance chômage, prestations sociales et prélèvements obligatoires atténuent de 70 % les variations annuelles de niveau de vie des personnes d'âge actif », *Études et Résultats*, 1191, DREES, 2021.